

continuer à s'entretenir avec le ministre. Sachant combien il est persuasif, je suis sûr qu'il obtiendra gain de cause.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Pourriez-vous intervenir auprès du ministre du Travail (M. McEachen)? Sauf erreur, il siège au Conseil du Trésor.

L'hon. M. Pickersgill: Rien ne me plaît davantage que de m'adresser au ministre du Travail. Je le fais presque à toute heure.

L'honorable député de Pictou (M. MacEwan) a prononcé un des discours les plus constructifs qu'il m'ait été donné d'entendre depuis un certain temps de la part des députés conservateurs. Je voudrais le remercier de m'avoir fourni l'occasion de parler d'une question qui, selon moi, mérite qu'on s'y arrête à la deuxième lecture du bill, à savoir les relations entre l'Agence de développement régional du ministère de l'Industrie et l'Office d'expansion économique de la région atlantique. Le bill du ministère de l'Industrie a reçu l'approbation de la Chambre et je crois que, ce soir, il est présenté à l'autre endroit où la critique est plus sévère. J'espère que ce ministère sera bientôt institué. L'Agence de développement régional, comme je l'envisage, est une Agence destinée à l'avancement de chacune des industries existantes dans les régions canadiennes où il y a un surplus de main-d'œuvre et où ses perspectives de succès sont bonnes. Je placerais le comté de Pictou au début de cette liste. Comme le savent les honorables députés, j'ai dit cela plusieurs fois quand je siégeais de l'autre côté de la Chambre. J'estime que le comté de Pictou et la région du Cap-Breton constituent deux zones où nous devrions faire des efforts surhumains pour établir de nouvelles industries.

Il est bien évident, je crois, que l'activité de l'Agence de développement régional s'étendra à tout le Canada. Il ne s'ensuit pas que cette activité s'exercera là où elle n'est pas nécessaire. Cependant, dans les régions où l'économie a besoin d'assistance sur le plan industriel, elle agira partout, je présume, selon les mêmes principes. L'Office d'expansion économique de la région atlantique doit s'acquitter d'une fonction que je considère essentielle. Je ne crois pas qu'il devrait s'occuper de telle ou telle industrie en particulier. A mon sens, ce serait là une fonction du ministre de l'Industrie et de son ministère. Pour moi, l'Office devrait s'occuper tout d'abord d'améliorer les réseaux de transport, la production d'énergie et les autres services de nature à attirer l'industrie dans la région.

Dans ce contexte, j'espère—et j'ai déjà abordé cette question avec le président de l'*Industrial Estates*, et récemment avec le premier ministre de la Nouvelle-Écosse—que la plus étroite collaboration possible régnera avec

l'*Industrial Estates* en Nouvelle-Écosse, avec le ministère d'expansion économique de Terre-Neuve et avec des organismes semblables des deux autres provinces. Pour réussir, l'Office d'expansion économique doit collaborer avec tous les organismes d'expansion fédéraux ou provinciaux.

Avec le député de Victoria-Carleton, j'admets que la fonction déjà confiée à l'Office de favoriser l'expansion dans tous les domaines économiques importe plus que de dépenser des fonds. Des deux fonctions, c'est la plus importante. Je crois cependant que la caisse est nécessaire aussi parce que certaines entreprises, comme tout député peut s'en rendre compte, ne relèvent pas directement d'une industrie. Je n'essaierai pas d'en énumérer, car si je le faisais, je sais bien ce qui arriverait: on m'accuserait de laisser telle ou telle industrie de côté pour favoriser telle autre et je m'attirerais toutes sortes d'ennuis inutiles. Je veux parler de ces choses qui permettront à une industrie de prospérer dans une région au lieu de connaître le marasme. C'est à cela que je pense.

Le député de Cap-Breton-Sud (M. MacInnis) a posé quelques questions. La plupart de ses observations étaient hors de propos, mais il a aussi fait quelques déclarations judicieuses. En particulier, il a dit qu'il était heureux de voir augmenter le nombre des membres de l'Office. Son attitude me réjouit, et cela pour la raison qu'il a donnée. Nous voulons que l'Office soit plus représentatif de toutes les sphères d'activité économique de l'ensemble de la région qu'il ne l'est à l'heure actuelle. Loin de moi l'idée de jeter ici le moindre discrédit sur les membres actuels de l'Office.

Le député m'a interrogé à propos du canal de Chignectou. C'est un projet beaucoup trop important pour être entrepris par l'Office d'expansion économique de la région atlantique. L'étude pourrait en être faite par l'Office et je ne songe pas seulement au canal mais à tout l'aménagement hydro-électrique et au canal. L'Office pourrait très bien s'en charger. Toutefois, si un projet aussi important devait être entrepris, il faudrait procéder de la même façon que pour la chaussée de Canso, de la façon dont on devrait s'y prendre pour la chaussée de l'île du Prince-Édouard si elle était réalisée, et de la même façon que pour tous les autres grands ouvrages: la présentation d'une mesure spéciale ou l'insertion d'un poste dans les crédits d'un ministère comme on l'a fait pour l'Office d'aménagement électrique de la région de l'Atlantique. Le projet de Chignectou n'est pas un projet que l'Office d'expansion économique pourrait réaliser avec son capital. S'il le faisait, il affecterait la totalité ou la presque totalité